

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
104 27

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIA BARTHELEMY**

OBJET : Aide Départementale au Fonctionnement en Politique de la Ville (ADFPV) - 5ème répartition et Aide Départementale à l'Investissement en Politique de la Ville (ADIPV) - 5ème répartition - Année 2017

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de la politique en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des territoires de veille, le Département est sollicité par 18 associations et 2 Sociétés Anonymes (SA) d'HLM pour cette cinquième répartition des crédits de fonctionnement et d'investissement.

Plus précisément les demandes de subventions sont réparties comme suit:

- 16 demandes de subventions de fonctionnement portées par 13 associations pour la mise en œuvre de projets spécifiques pour un montant total de 440 774 euros.
- 5 demandes de subventions d'investissement portées par 3 associations et 2 SA d'HLM pour l'acquisition de divers matériels et l'aménagement des locaux liés à leurs activités.
Le montant total de ces demandes s'élève à 79 950 euros.

Il convient par ailleurs, de procéder à une réaffectation de sommes attribuées en investissement par les délibérations N° 182 du 30/06/2017 et N° 163 du 15/09/2017 pour un montant total de 32 837 €. En effet, ces sommes ont été affectées à une imputation budgétaire erronée. Le détail est mentionné dans l'annexe financière.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

